





Société

"Mesdames, osez les métiers au féminin"

L'Agriculture Drômoise - N°2599 - jeudi 16 mars 2023

ombreuses sont les agricultrices *L'agriculture* se féminise. Dans les cours de ferme ou sur les bancs des établissements de *l'enseignement* agricole, les effectifs de femmes ont fortement progressé. Elles sont aussi beaucoup plus nombreuses à prendre des responsabilités au sein des organisations professionnelles agricoles. De plus en plus, les agricultrices assument avec fierté leur métier, comme

à qui, au moins une fois dans leur carrière, on a demandé « Il n'est pas là, le patron ? » Quand le patron est une patronne, les commerciaux et divers représentants doivent ravaler leur fierté. À l'heure où le monde agricole compte un guart de cheffes d'exploitation, l'agriculture se conjugue au féminin. Au fil des générations, des pionnières sont devenues agricultrices par le mariage ou par héritage. D'autres étaient des aventurières qui ont osé se lancer par conviction. Que de chemin parcouru, que de combats menés pour battre en brèche les stéréotypes les plus tenaces. À commencer par celui de la pénibilité. La mécanisation et les nouvelles technologies ont accéléré les possibilités. Cela, toutes le reconnaissent et concèdent « qu'à un moment donné, ce n'est pas une tare de demander de l'aide ». Femme ou homme, l'activité agricole peut de moins en moins se concevoir de manière individuelle. « Le monde agricole est aussi pour nous les femmes, en complémentarité avec les hommes », a confié Catherine

Faivre-Pierret, productrice de lait dans le Doubs, récemment élue à la tête de la Commission nationale

Jouer la complémentarité

En effet, loin d'elles l'idée de rejouer la guerre des sexes, car comme l'a très justement dit Karen Serres, ex-présidente de la Commission nationale des agricultrices : « Nous sommes complémetaires. L'essentiel productrice de lait dans étant de rester soi-même y le Doubs, présidente de la compris dans sa féminité, car Commission nationale des cela n'a pas de sens de faire agricultrices de la FNSEA. semblant d'être un mec! » Pas

de faux-semblant non plus quand il s'agit d'interroger sa capacité à gouverner, comme en a témoigné Christiane Lambert, présidente de la FNSEA : « Une femme aui devient présidente est plus facilement qualifiée d'ambitieuse. Et pourtant à poste égal, une femme se demande si elle a les compétences avant



nous n'en serions pas Catherine Faivre-Pierret, là dans les chambres d'agriculture. Maintenant, il faut aller les portes des coopé-

> ratives et des outils « Devenir des mentors!»

Le récit de chacune est traversé par une

forme de sororité où ténacité, sincé-

rité et solidarité ne sont pas de vains

positionnera d'emblée ». Instal-

lée hors-cadre familial dans

début, j'étais contre la

politique des quotas,

mais s'ils n'avaient

pas été mis en place.

mots. Ce qui, hier, pouvait être qualifié de naïveté devient une corde pas si sensible, fondamentale au vivre ensemble. La ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Isabelle Rome, a confié en avoir fait l'expérience à ses débuts de magistrate : « Je me suis traîné cette réputation de naïveté et de sensibilité pendant très longtemps, pourtant, je pense avoir jugé plus de criminels, arpenté bien plus d'hôpitaux psychiatriques, de prisons que beaucoup de mes confrères. Il m'a fallu attendre cinquante ans pour écrire un livre intitulé « Vous êtes naïve, Madame le juge ». L'émotion n'exclut pas la raison. Ce droit à l'émotion, nous devons le revendiquer ». Désormais ministre, Isabelle Rome explique que son combat premier est d'offrir aux femmes le plus de liberté possible. « *On a toutes et tous* besoin de modèles auxquels s'identifier. Bon nombre d'entre vous pourraient devenir des mentors! »

Sophie Chatenet

DATES CLÉS /

Un long combat vers la reconnaissance et l'égalité

- 1980 : Création du statut de co-exploitante. Les femmes ont alors acquis le droit d'accomplir les actes administratifs nécessaires à la bonne gestion de
- 1985 : Apparition de l'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL). Les conjoints ont alors pu s'associer tout en individualisant leurs tâches et leurs responsabilités. Toutefois, il s'agit d'une identité professionnelle à partager avec le mari, et non d'un droit personnel attribué aux femmes.
- 1999 : Création du statut de conjointe collaboratrice qui marque un réel pro-
- grès, notamment en matière de protection sociale des agricultrices. 2006 : Extension de la couverture sociale pour les conjointes d'exploitants. • 2011 : La possibilité de créer un groupement agricole d'exploitation en com-
- mun (Gaec) entre époux. • 2019 : La loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) a ouvert la possibilité de bénéficier d'indemnités journalières en cas de maternité, lorsque les futures et jeunes mamans n'ont pas la possibilité de se faire remplacer.

TÉMOIGNAGES / Au fil des années, elles sont de plus en plus nombreuses à prendre leur place en tant que cheffe d'exploitation ou à la tête de mandats représentatifs. Mais derrière cette avancée, se cachent encore de nombreux stéréotypes.

"Avec la jeunesse, les mentalités changent"

Les participantes à la table ronde sur la place des femmes dans des milieux

professionnels masculins, organisée au Salon de l'agriculture.

es remarques sexistes ? Anaïs déconvenues, la jeune femme de 28 ans osent plus qu'avant ! » Néanmoins, la Pertuizet considère n'en avoir jamais fait les frais. Depuis 2021, la jeune femme a repris et loue quelques vignes du domaine de Gérard Genty à Lantignié, dans le Beaujolais. Sa première cuvée s'appelait même viticulture. Mais cette confiance ne s'est début, Gérard ne voulait pas me laisser la charrue, se remémore la viticultrice. Mais c'était plutôt de la bienveillance, il sont d'abord hérissés. « Il y avait ce quota. me voyait arriver, toute petite, avec l'impression que je n'avais pas de force.» Cette attitude, elle a pu la retrouver lorsqu'elle échangeait avec ses amis, fils de vignerons. « Ils me disaient " tu es sûre de vouloir te lancer solo "? Ce n'était pas du jugement, ils savaient simplement que c'est compliqué de s'installer horsempêché la jeune femme de rencontrer d'année, dans le cadre d'une dégusta- as toute ta place, alors vas-y". Rien ne nous

en témoignent des

membres de la

Commission des agri-

cultrices de la FNSEA

en est persuadée : « Avec la jeunesse, les mentalités changent ».

« Les femmes osent plus qu'avant »

Marlène Merle est viticultrice et castanéi-« Gégé », en hommage à celui qui lui a cultrice à Joannas en Ardèche. Selon elle. fait confiance lorsqu'elle s'est lancée en hors de question de faire de différences pas installée du jour au lendemain. « Au au moment où des élus sont venus la chercher pour rentrer sur une liste de la chambre d'agriculture, ses poils se qui existe encore, de deux hommes pour une femme, détaille l'agricultrice. Il m'a fallu du temps pour me sentir légitime, car j'avais l'impression d'avoir été élue parce que j'étais une femme, plus que pour mes compétences. » Dorénavant secrétaire général de la chambre d'agriculture de l'Ardèche, la professionnelle de 37 ans cadre familial. » Ce qui n'a pourtant pas a pris en confiance. « J'ai été prise sous l'aile de personnes plus âgées que moi, qui certains clichés. Notamment lors de sa m'ont aidée, surtout lors de mes mandats venue à l'Assemblée nationale en début à la chambre et à la FDSEA. On m'a dit "tu tion. « On me demandait " tu es la fille ou empêche... Seulement, il faut oser prendre la commerciale de qui ? " » Malgré ces la place. Et heureusement, les femmes

viticultrice le clame haut et fort : la présence de ces dernières manque encore

Porter sa voie dans les instances

Aurore Paillard fait justement partie de ces femmes qui ont osé. À 33 ans, l'agri-Gergy, en Saône-et-Loire, siège également au conseil d'administration de Jeunes agriculteurs à l'échelle nationale. Mais avec quatre femmes sur trente-deux membres, difficile pour elle de s'estimer totalement satisfaite. « Il y a encore énormément de boulot pour pousser les femmes à sortir du foyer et de l'exploitation pour aller porter leur voix, tranche-t-elle. Il y a aussi le fait de manguer de confiance en soi... Mais on apprend sur le tas avec des formations de prise de parole. » Celle qui arbore fièrement des jantes roses sur ses tracteurs, mais qui s'était un temps détournée du milieu agricole durant ses études, admet avoir essuyé quelques critiques lors de son installation. « Certains se disaient " mais elle va faire quoi, elle ne connaît pas du tout le métier ". Alors que

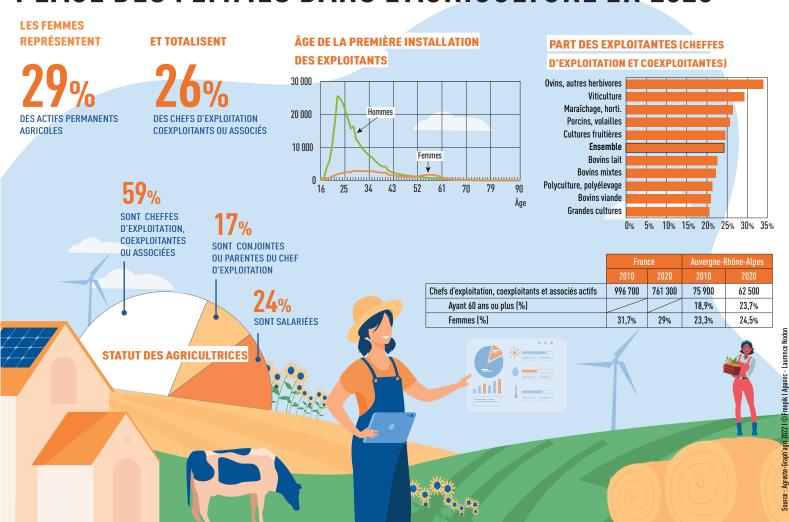


Aurore Paillard (à gauche) et Anaïs Pertuizet (à droite) représentent fièrement la nouvelle génération de cheffes d'exploitations au féminin.

qui veut que la femme soit toujours cha- encore totalement gagné. peautée par un homme est encore bien

j'ai simplement fait comme tout le monde, présent et est difficile à faire évoluer. » Bien j'ai appris! Aujourd'hui encore, c'est fré-que de nombreuses portes aient été ouquent que l'on me demande si je ne suis vertes, voire enfoncées, le combat jusqu'à pas installée avec mon mari, mon frère l'égalité de traitement entre les hommes ou mon père. Finalement, cet amalgame et les femmes en agriculture n'est pas

PLACE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE EN 2020



SOCIOLOGIE / Pour la directrice de recherche en sciences sociales et études sur le genre, Sabrina Dahache, la femme a de plus en plus sa place dans le monde agricole et la prend. Preuve en est, les étudiantes en formations agricoles sont plus nombreuses que leurs homologues masculins.

"Les femmes ont de plus en plus leur place"

ar le prisme des statistiques, il ne fait aucun doute: l'agriculture est un monde d'hommes. ■ En effet, selon Agreste-Graphi'agri 2022, en 2020, les femmes représentaient moins d'un tiers des actifs permanents agricoles et des chefs d'exploitation, coexploitants ou associés (voir infographie). Toutefois, dans le document « Analyses et perspectives, économie agricole » consacré au recensement général agricole de 2020 publié par Chambres d'agriculture France en juillet 2022, les coauteurs Didier Caraes et Mathilde Vauthier démontrent que, s'il y a certes un léger recul du taux de féminisation des actifs non-salariés entre 2010 et 2020, « la mesure de l'activité des femmes dans les recensements agricoles fait souvent l'objet de réserves ». Notamment la sous-évaluation de la contribution des femmes dans l'activité agricole. « Elles fournissent une main-d'œuvre d'appui invisible, ou leurs activités ne sont pas reconnues comme agricoles (accueil, tâches administratives, atelier de transformation à la ferme). »

Valoriser sa profession

« Quand il s'agit de parler de direction d'une exploitation agricole, l'imaginaire collectif coche également la case "homme". Au-delà de la question du genre, il existe une réelle méconnaissance de la profession », souligne la directrice de recherche en sciences sociales et études sur le genre, Sabrina Dahache. Selon cette dernière, l'image du métier d'agriculteur demeure encore dans l'esprit populaire « archaïque », même si les émissions de téléréalité ont un peu aidé à la dépoussiérer. « Pour beaucoup,

il est encore difficile d'imaginer l'agriculteur comme un chef d'entreprise », ajoute la sociologue. Beaucoup le perçoivent encore comme un métier rempli de virilité et de force physique. Pourtant, il ne fait aucun doute pour la sociologue que les femmes sont aujourd'hui nombreuses à vouloir devenir agricultrices. Si la télévision apporte un nouvel éclairage, les agricultrices offrent également un nouveau visage de la profession en étant notamment tres actives sur les réseaux véritable travail de valorisation de leur services

de leur métier qui est victime leur profession. » Les femmes sont encore minoritaires à la tête des exploitations et peinent parfois à s'imposer comme telle, notamment lorsqu'il s'agit d'accéder au foncier. Mais selon Sabrina Dahache, la passion de l'agriculture est bien présente parmi la gent féminine.

De plus en plus de filles sur les bancs des formations agricoles

« Dans l'enseignement agricole, les filles sont plus nombreuses que les garçons », explique celle qui a consacré une thèse à ce sujet. Dans une inter- Dahache. view publiée sur le site internet du ministère de



Sabrina Dahache, directrice sociales et études sur le genre.

bottes pour produire dans l'end'attaques perpétuelles. Elles montrent la réalité de semble des filières agricoles. Bien que, d'après Sabrina Dahache, les filières végétales et l'élevage de petits animaux restent prépondérants. Selon Chambres d'agriculture France, Auvergne-Rhône-Alpes est la troisième région de France où les femmes sont les plus nombreuses à être installées en agriculture (647), derrière la Nouvelle Aquitaine (671) et l'Occitanie (782). Leur profil est tout aussi divers que leur statut. « Pour beaucoup d'entre elles, il s'agit d'une reconversion professionnelle sur des activités nouvelles. Les femmes apportent une dynamique professionnelle différente », conclut Sabrina

Marie-Cécile Seigle-Buyat

l'Agriculture et de la Souveraineté

en poche, souvent d'ingenieur, aux

les jeunes femmes chaussent leurs

dires de la directrice de recherche,

HOMME-FEMME /

Des inégalités toujours importantes

n 2020 et selon la MSA, les femmes représentaient 26 % de l'effectif des chefs d'exploitation. Elles n'étaient en revanche que 5 % à diriger des entreprises agricoles. Plus de 115 000 d'entre elles étaient employées en équivalents temps plein, soit 35,8 % des salariés du secteur. Un second rapport de 2022 provenant du service de la statistique agricole Agreste a affirmé que les femmes étaient « maioritairement plus diplômées que leurs homologues masculins, avec une formation générale supérieure pour 55 % d'entre elles, contre 27 % pour les agriculteurs en 2020 ». Pourtant sur le marché du travail agricole, « les femmes ont des conditions d'emploi plus précaires que celles des hommes ». À titre d'exemple, la durée moyenne d'un contrat féminin en CDD est inférieure de 10,6 % à celle d'un contrat masculin En CDI, les femmes ont des temps de travail inférieurs de 13,9 % en moyenne à ceux des hommes. Enfin, elles sont proportionnellement deux fois plus nombreuses à temps partiel que les hommes et leurs rémunérations horaires moyennes sont inférieures de

Moins rémunérée que les hommes

Lors du Salon de l'agriculture, un rapport d'Oxfam nommé Agriculture : les inégalités sont dans le pré a illustré d'autres inégalités de genre dans le monde agricole Selon ce dernier, « la rémunération des agricultrices est inférieure de 29 % à celle des agriculteurs, soit un quart de plus que dans les autres secteurs ». Des statistiques de la MSA montrent, qu'en 2020, la retraite moyenne des agricultrices était de 570 € mensuels et celle des agriculteurs à 840 €, soit une différence de 32 %. À noter qu'en 2021, la loi dite « Chassaigne » a permis d'augmenter les plus petites pensions (conjoints et aides familiaux), dont la retraite avoisine les 600 €. La majorité des pensions concernées étaient celles des femmes.

Freins à l'installation des agricultrices

Davantage de femmes s'installent hors

cadre familial. En 2017, le rapport d'information du Sénat Femmes et agriculture : pour l'égalité dans les territoires mentionnait que « les prêts bancaires étaient plus modiques pour elles, que ceux qui sont consentis pour leurs homologues jugeait que « le recours à d'autres structures financières (coopératives, abattoirs) augmentait leur taux d'endettement au démarrage de l'activité ». Les prêts bancaires étaient également moins élevés chez les femmes que chez les hommes Enfin, dans une étude sortie en 2022, le service de la statistique agricole Agreste estimait que les femmes « bénéficiaient proportionnellement moins de la dotation jeune agriculteur (DJA) ». En 2020, les femmes représentaient près de 40 % des personnes qui se sont installées en agriculture. Mais seulement 23 % d'entre elles ont effectivement bénéficié de la DJA. 🔼

Léa Rochon